

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 23 NOVEMBRE 2015

PRESENTS : Tous les conseillers sauf Dominique Bourdichon excusé qui donne procuration à Pierre BRUCHON, Stéphane Urbain excusé.

SECRETAIRE DE SEANCE : *Didier TAILLARD.*

DELIBERATIONS :

Engagement des dépenses investissement 2016 :

Il est décidé de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2016 dans la limite de 25 % des investissements réalisés en 2015 soit : 12 515 €. Voté à l'unanimité.

Tarif Centre animation 2016 :

Les tarifs de location du centre d'animation 2016 sont maintenus identiques à ceux de 2015. Par exemple pour les habitants de TREPOT sans cuisine 63 €, sans cuisine avec repas ou apéritif 83 € et avec cuisine 178 €. Les frais de fonctionnement sont également identiques. Voté à l'unanimité.

Participation assainissement collectif 2016 :

Les tarifs de 2015 sont maintenus en 2016 pour les constructions nouvelles 1 300 € et pour logement supplémentaire 650 €. Pour les constructions existantes 510 € et par logement supplémentaire 255 €. Voté à l'unanimité.

Redevance Assainissement collectif 2016 :

Les tarifs de 2015 sont maintenus en 2016 pour la redevance fixe 60 €, redevance proportionnelle 0.74 € par m³ consommé. La redevance pour modernisation des réseaux de collecte est fixée par l'agence de l'eau à 0.16 € par m³ consommé qui sera reversée à l'agence de l'eau. Voté à l'unanimité.

SPANC 2016 :

Les tarifs de 2015 sont maintenus en 2016. Contrôles de la conception et de la bonne exécution d'une canalisation neuve 150 €, d'une installation existante 85 € et en cas de vente d'un immeuble 85 €. Voté à l'unanimité.

Indemnité au Trésorier :

Madame Patricia LOMBARDOT, est en poste à la trésorerie d'Ormans depuis le 1^{er} septembre 2015. Le conseil maintient l'indemnité du trésorier au taux de 50%. Voté à l'unanimité.

Subvention aux jeunes pour les activités :

68 enfants vont recevoir une subvention de 16 €. 46 familles sont concernées.

Fusion des Syndicats Education 2000, RPI Merey/Montrond et SIVOM :

Proposition par le préfet de fusionner ces trois syndicats. Les maires ont été reçus à la Préfecture pour comprendre cette procédure. Le Syndicat Education 2000 a déjà refusé cette demande n'y voyant aucun intérêt. Ces syndicats n'ont pas les mêmes compétences. Voté à l'unanimité pour refuser la fusion des syndicats.

Fusion des communes :

Le partenariat dans différentes activités est intéressant mais il n'est pas d'actualité de fusionner les communes de Trepot, Foucherans et Tarcenay.

Fusion Communauté de Communes :

Le projet suggéré par la préfecture serait de fusionner les trois communautés de commune (communauté de commune du pays d'Ormans, communauté de commune d'Amancey et celle de Quingey). A l'unanimité le conseil décide de ne pas refuser la fusion des communautés de commune.

Modification budgétaire budgets 2015 :

Afin de pouvoir régler toutes les factures du compte « Entretien bâtiment », il a lieu d'ouvrir les crédits complémentaires en investissement au chapitre 21 pour un montant de 2 000 €

Assiette et désignation des coupes de bois de l'exercice 2015/2016 :

Les zones d'exploitation pour la vente des feuillus et l'affouage seront les parcelles 24, 27,36 et 39.

AFFAIRES EN COURS ET DIVERSES :

Divers projets :

Travaux voirie rue des charmes pour un montant de 16 960 € à la charge de la CCPO.

Le Maire informe qu'un projet de construction d'une maison d'accueil rurale pour personnes âgées (MARPA) à Ormans est en cours d'étude.

Monsieur Guy PHILIPPE propose un projet d'école de conduite de moto pour les enfants dans le terrain en dessous de la ligne EDF « Sur le Mont ». La commune n'est pas favorable à ce projet d'école (nuisances sonores, le Maire reste responsable de la sécurité sur les terrains communaux malgré les conventions).

Parcelle communale ZD 76 « Vorvasson » sur laquelle doit être construit le bâtiment des amis du musée est mise à disposition partiellement par une convention à la SAFER qui la loue à Monsieur HUMBERT Dominique. Cette convention va être modifiée afin que le bâtiment soit édifié à compter du 1^{er} janvier 2016.

Informations urbanisme :

DP : LALLEMAND/JACQUES : Modification ouverture avec changement de destination de la maison d'habitation « 34 rue du château ».

DP : BRAND Gyslain : Installation piscine hors sol « 41 rue du beau Séjour ».

Elections Régionales :

Les élections auront lieu au centre d'animation le 6 et 13 décembre de 8h à 18 h.

Repas des Anciens : les colis seront distribués aux personnes âgées de plus de 75 ans absentes qui auraient aimé participer au repas.

Informations diverses

Vols en pleine journée « rue de Sauvelle ». Il est suggéré aux habitants de la commune de signaler tout véhicule ou tout vagabondage suspect.

SECRETAIRE DE SEANCE
Didier TAILLARD

Rappel : Collecte des encombrants le 3 décembre à partir de 8 h

